

1367 2294

**TERMES DE REFERENCES POUR LA REALISATION D'UN AUDIT  
ORGANISATIONNEL DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA  
FAMILLE ET DE L'ENFANCE.**

**MARS 2014**

## Contexte

Les résultats du dernier recensement démographique effectué en fin 2013 indiquent que la population du Sénégal s'élève à un peu moins de 13 millions d'habitants. Cependant le niveau de l'Indice de Développement Humain (IDH) ainsi que le taux d'incidence de la pauvreté établis respectivement à 0,459/1 et 46,7% en 2011 à l'échelle du territoire national mettent en évidence la place du Sénégal parmi les Pays les moins avancés (PMA).

Cette pauvreté touche principalement les femmes et les jeunes qui constituent les franges les plus vulnérables de la société, en témoigne l'indice des inégalités liées au genre (0,566) qui reste marqué par de grandes disparités sociales entre hommes et femmes.

L'Etat du Sénégal, à travers les dispositions du décret 2013-1272 du 23 septembre 2013 relatif aux attributions des différents départements ministériels, confère entre autres missions au ministère de la famille la charge d'élaborer des politiques de développement social et de contribuer en relation avec les autres sectoriels à la définition et à la mise en œuvre de politiques d'élimination de la pauvreté.

Concomitamment la **Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES)** a été élaborée pour apporter, entre autres objectifs, des réponses à la lancinante question de la demande sociale qui se faisait de plus en plus pressante.

La conception de cet instrument est inscrite dans une « vision à long terme de promotion d'une société sénégalaise émergente dans la solidarité intra et intergénérationnelle ». Et dans l'optique de booster la croissance économique qui se voudrait inclusive et durable, le Gouvernement a élaboré le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui constitue dorénavant l'unique cadre de référence de la politique économique et sociale à travers les trois (03) piliers que sont :

- Transformation structurelle de l'économie et croissance ;
- Capital humain, protection sociale et développement durable ;
- Gouvernance, institutions, paix et sécurité

Ce nouveau cadre de référence a l'avantage d'introduire et/ou de consolider de nouveaux paradigmes de développement soutendus par les principes et autres exigences de la gestion axée sur les résultats.

Cet état de fait requiert des ajustements ou des réajustements au niveau des modes d'organisation, de fonctionnement et d'intervention des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de son plan d'actions prioritaires(PAP).

Le décret 2013-1225 du 04 Septembre 2013 portant répartition des services de l'Etat avait conféré au Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE), partie prenante au niveau du Pilier 2 du PSE, un certain nombre d'organes (directions, autres directions, services, cellules, projets et programmes etc.) pour l'exécution de ses missions .

Il convient dès lors, en rapport avec les enjeux et défis qui s'imposent avec ce nouveau contexte, d'étudier le mode de structuration, la composition ,les rôles et responsabilités, et le mode opératoire de ses différentes composantes pour évaluer leurs capacités à assurer un portage ou un ancrage efficace et efficient des projets et programmes sous tutelle et à défaut ,apporter le cas échéant les mesures correctives qui s'imposent.

En somme, il s'agira de procéder à une analyse du fonctionnement du Département durant la période sous revue pour identifier ou déterminer les points forts et points faibles ainsi que les dysfonctionnements qui structurent ou entravent l'efficacité de son action.

Pour ce faire le « Prestataire » en charge de l'Audit organisationnel du MFFE devra :

### MANDAT

- Faire l'état des lieux de l'organisation actuelle du MFFE :
  - Analyse globale portant sur : Structures, missions, Système d'Information et de Communication, budget, G.R.H.(évaluation quantitative et qualitative des moyens humains, stabilité du personnel, plan de formation etc.)
  - Analyse portant sur : rôles, responsabilités et missions de chaque structure du MFFE
  - Identification des principaux dysfonctionnements avec les parties prenantes dans l'exécution de leurs taches ou missions
  - Analyse des interrelations entre Structures du MFFE

- Déterminer les risques liés à l'environnement extérieur
- Evaluer le MFFE dans l'accomplissement de sa mission :
  - Identifier et sérier les causes des principaux dysfonctionnements relevés
  - Identifier et mettre en exergue les principaux atouts et forces du MFFE ainsi que ses faiblesses
  - Identifier les principales opportunités et menaces de l'environnement extérieur
- Proposer des recommandations :
  - Celles-ci devront découler des conclusions tirées de l'état des lieux et de l'analyse des dysfonctionnements notés sur le mode d'organisation et de fonctionnement du MFFE.  
Destinées à améliorer le niveau d'organisation du MFFE relativement aux enjeux de l'heure, les mesures correctives à proposer pourront aussi provenir de la capitalisation des meilleures pratiques et concerner entre autres éventualités la mise en place d'un nouvel organigramme et de nouvelles fiches de postes.

### **LIVRABLES**

Le rapport d'audit faire ressortir :

- ✓ une présentation et analyse de la configuration réelle du MFFE durant la période sous revue ;
- ✓ une description exhaustive et une analyse approfondie des principales forces et faiblesses du MFFE
- ✓ des propositions d'axes d'amélioration des faiblesses relevées
- ✓ Proposer le cas échéant, un modèle type d'organisation avec les fiches de poste, la liste des compétences et les formations nécessaires etc.

### **DUREE**

Cette mission d'audit pourrait être conduite durant une période couvrant **deux(02) mois**